

STUDIOS CASUNiv

ISOLA 2000 – STUDIO LE PIGNALS - 4 couchages

ISOLA 2000 – STUDIO LE VERMEIL - 5 couchages

LA FOUX D'ALLOS – STUDIO LE SCHUSS - 4 couchages

Les studios sont non-fumeurs

Les animaux ne sont pas admis

Le paiement par chèque-vacances n'est pas possible

Pas de Wifi

1. REGLES DE BASE

- **UNIQUEMENT POUR LE PERSONNEL UNICA - Adhésion et contribution annuelle à jour, 5 € pour l'année civile pour les actifs et retraités**
- **Pour la période des vacances de Noël et de Février**
 - a. **Priorité au personnel qui a des enfants scolarisés**
 - b. **Dans la mesure où vous pouvez justifier de l'inscription hebdomadaire à un cours de ski pour vos enfants, il est possible de réserver 1 semaine**
(du vendredi soir ou samedi matin au samedi suivant matin)
- **Pour la saison de ski, en dehors de ces 2 périodes VOUS POUVEZ CHOISIR LIBREMENT LA DUREE DE VOTRE SEJOUR.**
- **POUR LES VACANCES D'ETE, VOUS POUVEZ CHOISIR LIBREMENT LA DUREE DE VOTRE SEJOUR**
- Ne pas servir de prête-nom, le studio est réservé aux personnels UniCA et leurs familles
- Le linge de lit et de toilette n'est pas fourni.
- Prévoyez le nécessaire pour la durée de votre séjour (détergents, éponges, torchons, sacs poubelle, dosettes lave-vaisselle...)
- Pour les studios équipés de lave-vaisselle, veillez à faire à minima la dernière vaisselle en machine pour assurer la plus grande propreté aux personnes qui suivront.

2. HORAIRES D'ACCES

HEURE D'ARRIVEE AU STUDIO : 16 h

HEURE DE DEPART DU STUDIO : 11 H AU PLUS TARD

3. DES CONFIRMATION PAR CAS Univ

ATTENTION chaque studio a un compte distinct ! N'utilisez pas l'IBAN qui sert à vos cotisations annuelles.

- **REGLEMENT PAR VIREMENT sur le compte qui vous sera communiqué** au moment de la confirmation :
 - **VERSEMENT D'UN ACOMPTE de 30% DU MONTANT DE VOTRE SEJOUR** qui vous sera communiqué par mail
 - La réservation est effective dès réception du paiement de l'acompte dans les 10 jours de la confirmation
 - **VERSEMENT DU SOLDE 1 MOIS AVANT VOTRE DEPART.**
- Le **code** du boitier de clefs de l'appartement vous sera **communiqué 1 semaine AVANT votre départ.**
- Communiquer les coordonnées et le **numéro de contrat de votre responsabilité civile**
- **ETABLIR UN CHEQUE de 300 € DE CAUTION AU NOM DU CASUniv**

Les chèques de caution seront détruits 2 mois après votre séjour

Envoi par navette interne à CAS Univ – Loge de Valrose ou

Envoi par courrier postal CAS Univ - Université Côte d'Azur, 28 avenue de Valrose, 06108 Nice-Cedex 2

En cas de résiliation moins de 15 jours avant la réservation confirmée, 50 % des sommes réglées seront conservées pour frais d'immobilisation (sauf problème de santé, justifiés par un certificat médical).

4. MODALITES DE REMBOURSEMENT DE LA CAUTION

La caution sera encaissée si :

- Vous avez laissé sales les oreillers et/ou couette(s) pour achat de matériel NEUF (déduction du coût)
- Le studio est laissé sale, une retenue de 20 € sera effectuée pour effectuer un ménage COMPLET
- Vous perdez une ou des clefs du trousseau confié. (déduction du coût)
- Vous cassez quelque chose (déduction du coût)

Avertissez-nous afin que l'on puisse remplacer le(ou les)objet(s) cassé(s) et que les personnes qui suivent puissent profiter pleinement du studio.

N'hésitez pas à faire des photos et à les envoyer à casun@univ-cotedazur.fr dès la constatation d'un problème pouvant mettre en jeu votre caution.

En partant n'oubliez pas de :

- Faire votre vaisselle et la ranger
- Vider et jeter vos poubelles
- Vider le frigo et le laisser ouvert
- Aérer le studio
- Couper l'eau et l'électricité